

Cabinet  
Leader de l'opposition officielle

Québec, le 24 mai 2011

Monsieur Michel Bonsaint  
Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec  
Édifice Pamphile-LeMay  
Bureau 2:50  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Nous souhaitons pouvoir débattre le mercredi 25 mai, à la période prévue à cet effet, de la motion jointe en annexe par le député de Nicolet-Yamaska.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet,

Simon Lajoie

MLB  
1630

Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Bureau 2:157  
Québec (Québec) G1A 1A4  
Téléphone : 418 643-1275  
Télécopieur : 418 643-1906

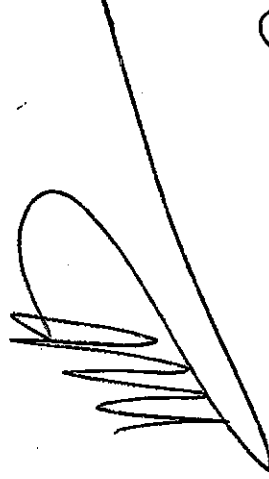
**AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION**

(Article 97 RAN)

« Que l'Assemblée nationale exige du gouvernement libéral de ne pas procéder à la reconstruction de la centrale nucléaire Gentilly-2 et qu'il entreprenne les démarches menant à son déclassement;

Que l'Assemblée nationale exige du gouvernement qu'il élabore dans les meilleurs délais, en collaboration avec les intervenants concernés, un plan d'action particulier et ambitieux destiné à préserver la vitalité économique du Centre-du-Québec et de la Mauricie. »

\*\*\*

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive name that appears to be 'M. D.' followed by a long horizontal stroke.

1h30